



Saclay, Le 05/07/2022

## **Déclaration intersyndicale sur le conflit rémunérations**

Monsieur l'Administrateur Général,

Le conflit « rémunérations » est en cours au CEA depuis la fin de l'année 2021, avec l'ambition de peser pour trouver des réponses aux revendications légitimes des salariés. Celles-ci ont été rassemblées dans un cahier revendicatif porté unanimement par les organisations syndicales qui vous a été remis dès décembre 2021.

De nombreuses mobilisations ont été organisées sur l'ensemble des sites du CEA au cours de ces derniers mois. Elles sont le reflet du mécontentement des salariés devant l'absence ou l'insuffisance des réponses apportées par la direction du CEA aux revendications.

Les organisations syndicales du CEA ont unanimement demandé à la direction générale de retourner voir les tutelles pour trouver des marges de manœuvre supplémentaires et faire de nouvelles propositions pour essayer d'avancer dans ce conflit qui s'installe durablement et crée de la frustration, de la colère, voire de la désespérance.

Les organisations syndicales sont toujours prêtes à négocier, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire 2022, mais elles attendent de nouvelles propositions de la direction du CEA. Elles vous ont proposé un certain nombre de pistes permettant de dégager des marges de manœuvre financières, pistes qui avaient elle-même été évoquées par le conseiller de la Ministre A.PANNIER RUNACHER lors de l'entrevue avec l'intersyndicale le 22 mars dernier à BERCY (utilisation d'excédents budgétaires programmes ou excédants de masse salariale à réaffecter aux salaires notamment).

La détermination des salariés mobilisés est intacte, voire se renforce sur certains sites. Les organisations syndicales craignent à l'avenir certains écarts, voire débordements dans ce conflit et vous alertent.

Les salariés ont été patients et exemplaires jusque-là, respectant les échéances électorales des mois de mai et juin, conscients de la nécessité d'attendre la mise en place des nouveaux élus de la République et du nouveau gouvernement.

Nous avons tous pris connaissance de l'annonce gouvernementale du 28 juin de l'augmentation de 3.5% du point d'indice des fonctionnaires après quasiment dix années de gel. Cela confirme donc bien qu'une certaine continuité de l'Etat existe. Nous avons également compris, dans la séance du dernier Comité National du 17 juin, que les échanges avaient repris entre la direction du CEA et les tutelles, pour revoir le cadrage initial obsolète de début d'année. Le contexte de grande inflation que nous subissons tous et qui affecte gravement le pouvoir d'achat des salariés ne peut être ignoré d'autant plus que ce contexte risque de perdurer dans le temps selon l'évolution de la conjoncture économique.

Lors de la dernière réunion de négociation annuelle obligatoire du 2 juin, la sixième pour 2022, le DRHRS s'est engagé à revenir vers nous, avec des propositions écrites en fonctions des évolutions post élections. L'impatience monte chez les salariés et les organisations syndicales. Nous attendons tous de recevoir une information avant les congés d'été.